

Certificat de pureté, sanitaire, de libre vente et de consommation

Certificate of health, purity, free trade and consumption

Vu l'habilitation, pour les vins et spiritueux, de laboratoires délivrant les certificats d'analyse et de pureté relatifs aux produits alimentaires ou agricoles d'origine française destinés à l'exportation (arrêté du 06/10/97 JO du 30/11/97).

Dans la limite des déterminations effectuées, le soussigné certifie que le produit pour lequel il a été délivré la présente attestation et qui, d'après la déclaration des intéressés fait l'objet de l'expédition dont le détail suit, est un produit de bonne qualité loyale et marchande, et qu'il répond à toutes les exigences de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et notamment à toutes les prescriptions énumérées aux décrets du 19 août 1921 et du 21 avril 1972 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée.

" Les résultats de ces analyses sont strictement conformes à la législation française ". Il s'agit d'un vin loyal et marchand, bon pour la consommation humaine et la libre vente en France comme à l'étranger.

This laboratory being enabled to deliver analysis and purity certificates related to food and agricultural products of French origin, intended for exportation, by decision of Ministère de l'Economie et des Finances (arrêté du 06/10/97, JO du 30/11/97).

In the limit of the parameters analysed, the undersigned certifies that the product for which the present analysis certificate has been delivered, is the object of the shipment detailed below, and is a product of good, honest, and commercial quality and fulfils all requirements of the law of August 1, 1905 on fraud repression of goods sale and all texts referring to its application.

The undersigned certifies that this product matches health conditions for its free trade on the national market and for exportation.

"Good for Human Consumption"

Expéditeur / Shipper : CHATEAU POTENSAC - - - ORDONNAC - FRANCE

Destinataire / Receiver :

Désignation de l'expédition / Shipment description

Désignation du produit : CHATEAU POTENSAC - AOC Médoc - Rouge - 2012

Quantité :

Informations complémentaires : POT 12 17/03/14 CSP C31 9H50

N° d'analyse : 140318-08634

Fait à Floirac, le 19/03/14

Hervé KLEBANOWSKI
Technicien Analyses Fines

Dossier n° : 140318-POTENSAC-2293



SIÈGE SOCIAL : B.P. 40 - 33072 BORDEAUX CEDEX
LABORATOIRE : Z.A. LA JACQUOTTE - RUE ARISTIDE BERGES - 33270 FLOIRAC
TEL. 05 57 77 96 27 - FAX 05 57 77 96 26

info@sarco.fr - www.sarco.fr

Rapport d'analyse / Analysis Report N° 140303369

Expéditeur / Shipper : CHATEAU POTENSAC - - - ORDONNAC - FRANCE

Destinataire / Receiver :

Désignation de l'expédition / Shipment description

Désignation du produit : CHATEAU POTENSAC - AOC Médoc - Rouge - 2012

Quantité :

Informations complémentaires : POT 12 17/03/14 CSP C31 9H50

N° d'analyse : 140318-08634

Résultats de l'analyse d'un échantillon remis par l'expéditeur Analysis of a sample delivered by the shipper

Masse volumique à 20°C Density at 20°C	* MO 28: Réflectance Infrarouge	g/cm3	+/- 0.04%	0.9916
Titre Alcoométrique Volumique à 20°C Alcohol at 20°C	* MO 12: Réflectance Infrarouge	% Vol.	+/- 1%	13.60
Sucres réducteurs Reducing sugars	* MO 02: Flux Continu	g/L	LD = 0.5 ; LQ = 0.7 ; +/- 15%	1.3
Acidité volatile Volatile acidity	* MO 01: Flux Continu	g/L H2SO4	LD = 0.02 ; LQ = 0.07 ; +/- 10%	0.35
Acidité volatile Volatile acidity	* MO 01: Flux Continu	g/L Ac. Acétique	LD = 0.02 ; LQ = 0.07 ; +/- 10%	0.43
Acidité totale Total acidity	* MO 08: Titrimétrie Potentiométrique automatisée	g/L H2SO4	+/- 4%	3.59
Acidité totale Total acidity	* MO 08: Titrimétrie Potentiométrique automatisée	g/L Ac. Tartrique	+/- 4%	5.49
pH pH	* MO 08: Titrimétrie Potentiométrique automatisée		+/- 2%	3.58
Dioxyde de soufre Libre Free SO2	* MO 03: Flux Continu	mg/L	LD = 2 ; LQ = 3 ; +/- 15%	33
Dioxyde de soufre total Total SO2	* MO 04: Flux continu	mg/L	LD = 2 ; LQ = 6 ; +/- 8%	117
Extrait sec total Total dry extract	* MO 11: Densimétrie	g/L	+/- 5%	28.6
Rapport alcool/extrait sec réduit Ratio alcohol / dry extract reduce	* Calcul			4
Recherche acide sorbique Sorbic acid	* MO 21: Recherche par CCM	mg/L	LQ = 2 ; +/- 37%	Non détecté
Acide L-Malique L-Maliq Acid	* MO 26: Méthode enzymatique sur analyseur séquentiel	g/L	LD = 0.03 ; LQ = 0.1 ; +/- 16%	0.01
Acide L-Malique L-Maliq Acid	* MO 26: Méthode enzymatique sur analyseur séquentiel	g/L	+/- 16%	Non détecté
Intensité colorante modifiée [OD420]+[OD520]+[OD620]	* MO 19: Spectrophotométrie			10.94
DO 420 OD 420	* MO 19: Spectrophotométrie		+/- 5%	4.090
DO 520 OD 520	* MO 19: Spectrophotométrie		+/- 8%	5.620
DO 620 OD 620	* MO 19: Spectrophotométrie		+/- 10%	1.230
Turbidité Turbidity	Turbidimètre	NTU	+/- 15%	1.7
Valeur nutritionnelle Nutritional value	Calcul	kcal/100mL		77.99
Recherche du diglucoside du malvidol Malvidol diglucoside	* MO 17: Chromatographie sur papier		LQ = 15	Absence

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation identifiés par le symbole (*).
Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation), IAF (International Accreditation Forum) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

Ce rapport d'analyses ainsi que les commentaires associés ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse, échantillon prélevé, identifié et transmis sous l'entière responsabilité du demandeur.

Résultats de l'analyse d'un échantillon remis par l'expéditeur
Analysis of a sample delivered by the shipper

Méthanol Methanol	* MO 27: GC FID	mg/L	LD = 3 ; LQ = 10 ; +/- 30%	235
Plomb Lead	* MO 33: Absorption atomique	µg/L	LD = 3 ; LQ = 10 ; +/- 21%	< LQ



Hervé KLEBANOWSKI
Technicien Analyses Fines

SARCO
L'expertise analytique

Date de réception : 18/03/2014
Date d'analyses : 20140318
Floirac, le 19/03/14
Dossier n° : 140318-POTENSAC-2293

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation identifiés par le symbole (*).
Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation), IAF (International Accreditation Forum)
et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

Ce rapport d'analyses ainsi que les commentaires associés ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse, échantillon prélevé, identifié et transmis sous l'entière responsabilité du demandeur.



SIEGE SOCIAL : B.P. 40 - 33072 BORDEAUX CEDEX
LABORATOIRE : Z.A. LA JACQUOTTE - RUE ARISTIDE BERGES - 33270 FLOIRAC
TEL. 05 57 77 96 27 - FAX 05 57 77 96 26
info@sarco.fr - www.sarco.fr

Il comporte 2 page et 0 annexe.

Page : 2 sur 2